L'Angevoix

Juin 2024

p. 5 Nouvelle entente aréna Marieville

p. 6 Horaire détaillé Fête nationale

Sainte-Angèle-de-Monnoir

Votre conseil municipal

M. Denis Paquin
Maire
dpaquin@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Michel Vézina
Conseiller au poste #1
mvezina@sainte-angele-de-monnoir.ca

Mme Isabelle Sévigny
Conseillère au poste #2
isevigny@sainte-angele-de-monnoir.ca

Mme Johanne Lacourse
Conseillère au poste #3
jlacourse@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Marcel Boulay
Conseiller au poste #4
mboulay@sainte-angele-de-monnoir.ca

Mme Lise Dufour
Conseillère au poste #5
ldufour@sainte-angele-de-monnoir.ca

M. Étienne Decelles
Conseiller au poste #6
edecelles@sainte-angele-de-monnoir.ca

Les prochaines séances du conseil municipal, au 7 ch. du Vide :

Mardi 9 juillet 2024, 20 h
Mardi 13 août 2024, 20 h

Les employés municipaux

Pierrette Gendron
Directrice générale
pgendron@sainte-angele-de-monnoir.ca

Véronique Paré
Adjointe administrative
info@sainte-angele-de-monnoir.ca

Nancy Leblanc
Responsable des finances
nleblanc@sainte-angele-de-monnoir.ca

Samuel Grenier
Inspecteur en urbanisme
urbanisme@sainte-angele-de-monnoir.ca

Mireille Cyr
Concierge
cyrmireille@hotmail.ca

Catherine L'Homme
Coordonnatrice aux loisirs et communications
loisirs@sainte-angele-de-monnoir.ca

Gabriel Marquis
Responsable des services techniques
gmarquis@sainte-angele-de-monnoir.ca

Stéphane Bouffard
Inspecteur des travaux publics
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca

Mathieu Houle
Employé des travaux publics
travauxpublics@sainte-angele-de-monnoir.ca

Bureau municipal

5, chemin du Vide
Sainte-Angèle-de-Monnoir
450 460-7838

www.sainte-angele-de-monnoir.ca
Du lundi au jeudi 8 h 30 à 16 h
Vendredi 8 h 30 à 12 h

Bibliothèque Municipale Françoise Guertin Lachance

7, chemin du Vide, Sainte-Angèle-de-Monnoir
450 460-7838, poste 229
www.sainte-angele-de-monnoir.ca/bibliotheque

Lundi	16 h à 17 h 30
Mardi et mercredi	18 h 30 à 20 h 30
Samedi	10 h à 12 h

Centre communautaire Charles-D'Auteuil
1, rue des Loisirs, Sainte-Angèle-de-Monnoir
Location de la salle :
450 460-7838, poste 221 | www.sainte-angele-de-monnoir.ca/location

Le mot du maire

Chers concitoyens, chères concitoyennes,
Bonjour à toutes et à tous,

De jeunes citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir se distinguent !

Au cours des dernières semaines, j'ai eu l'honneur de représenter notre municipalité ainsi que la MRC de Rouville à quelques activités de reconnaissance. En effet, j'ai participé à la *Revue annuelle du Corps de cadets Rouville*, au *Gala méritas de l'école secondaire P.G. Ostiguy* de Saint-Césaire ainsi qu'au *Gala méritas de l'école secondaire Mgr Euclide-Théberge de Marieville*.

Encore cette année, j'ai pu constater le dynamisme de tous les jeunes récipiendaires qui se sont vus remercier et féliciter pour les efforts et mis en lumière pour leurs talents variés. Parmi eux se trouvent de jeunes angèloiriennes et angèloiriens qui font honneur à toute notre communauté. En son nom, au nom des membres du conseil municipal et en mon nom personnel, je tiens à les féliciter et à leur témoigner de notre fierté.

Pour plus de détails, je vous invite à vous référer à la page 8.

Enfin, l'été est arrivé! …mais avec lui les bruits de tondeuses et de travaux extérieurs.

Je ne croise jamais quelqu'un qui n'est pas heureux de l'arrivée des chauds rayons de soleil estivaux. Les trop longs mois d'hiver et de grisaille nous les font longuement espérer.

Maintenant qu'ils sont des nôtres, nous devons aussi nous mettre à la tâche de certaines activités qui génèrent des bruits qui sont malheureusement susceptibles de déranger le voisinage. À titre d'exemples, pensons à la tonte de la pelouse et aux travaux extérieurs de natures variées qui nécessitent l'emploi d'outils assourdissants. Bien sûr, il y a une réglementation qui vient encadrer le tout. Cette réglementation, appliquée chez nous, fait partie des règlements uniformisés appliqués dans toutes les municipalités de la MRC de Rouville desservies par la Sûreté du Québec. Vous êtes intéressés à en connaître les détails? Je vous invite à vous référer à la Section 3 du règlement numéro 543-21 concernant les nuisances à l'adresse électronique suivante :

« www.sainte-angele-de-monnoir.ca/reglements-municiaux ».

Quoi qu'il en soit, l'expérience nous apprend qu'aucune règle ne fait l'affaire de tous. Alors que certains l'approuveront totalement, d'autres la rendraient beaucoup plus restrictive. Je suis de ceux qui croient que, au-delà des règles et des lois, rien ne vaut le sincère désir d'entretenir des rapports harmonieux pour garantir un voisinage sain.

Si vous avez une alternative, pourquoi vous mettre à la tondeuse tôt un dimanche matin ou pendant le BBQ du voisin qui reçoit de la visite? Votre voisin a trois enfants, travaille de longues heures la semaine et ne dispose que de la fin de semaine pour répondre à toutes les exigences que représente l'entretien de la propriété? De plus, il ne peut plus compter que sur le dimanche, car il a plu toute la journée de samedi?

C'est en étant sensible à la réalité de l'autre et à se parler qu'on arrive à mieux se comprendre et à améliorer le « vivre ensemble ». Je vous invite donc d'abord à aborder respectueusement le sujet avec votre voisin si vous vous sentez incommodés par ses activités. Quand le tout est présenté respectueusement, il est rare que nous n'ayons pas les résultats espérés.

Sur ce, je vous souhaite un bel été !

Rassemblons-nous le dimanche 23 juin pour notre Fête nationale !!

J'ai hâte de vous rencontrer le 23 juin prochain. Ensemble, démontrons encore cette année notre fierté d'être québécois. Comme le veut la tradition angèloirienne, il y aura la parade, le souper de la Fabrique, le spectacle, les feux d'artifice et plein d'autres activités. Plaisirs garantis!

À bientôt!

Denis Paquin
Maire

Rappel : 3e versement de taxes municipales : mardi 9 juillet 2024

Mode de paiement : via votre institution bancaire (dépôt direct ou au comptoir) ou directement au bureau municipal (argent, chèque ou Interac).

VACANCES
DE L'INSPECTEUR EN URBANISME

Vous avez des questions concernant une construction, rénovation, l'abattage d'un arbre ou autre ? Vous avez l'intention de faire une demande de permis prochainement ?

Prévoyez le faire d'avance puisqu'il ne sera pas possible de le faire du 19 juillet au 5 août inclusivement.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC
LUNDI 24 JUIN
ET
FÊTE DU CANADA
LUNDI 1ER JUILLET

Bureau municipal et Bibliothèque fermés

Chères citoyennes et chers citoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal, c'est avec plaisir que je vous livre le rapport sur la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir. Ce document vous présente les faits saillants des rapports financiers et du vérificateur externe. De plus, celui-ci sera diffusé sur le territoire de la municipalité selon les modalités déterminées par le conseil municipal ainsi que sur le site web de la Municipalité au www.sainte-angele-de-monnoir.ca à l'onglet services municipaux, finance et taxation.

Rapport du maire
Exercice financier se terminant le 31 décembre 2023

Faits saillants du rapport financier

Le rapport financier pour l'exercice budgétaire se terminant le 31 décembre 2023 nous indique, au niveau des résultats, des revenus de fonctionnement de 2 804 226 $ et des charges de 3 282 663 $ pour un déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales de 478 437 $. Les éléments de conciliation à des fins fiscales, notamment l'amortissement des immobilisations, le remboursement de la dette à long terme et les affectations aux activités d'investissements nous laisse un excédent de fonctionnement (surplus de l'exercice) de 602 193 $.

Afin, de garder le taux de taxes foncières le plus bas possible, un montant de 522 665 $ a été affecté au budget 2023. Le surplus accumulé non affecté est de 275 930 $ au 31 décembre 2023 et servira pour des projets futurs. Le surplus affecté aux services « égout/aqueduc » totalise 222 690 $ dont une part du surplus aqueduc est prévue pour contribuer au montant global nécessaire pour la construction d'un nouveau réservoir d'eau potable dans les prochaines années.

De plus, la Municipalité a augmenté son fonds de roulement à 300 000 $ en 2023 ce qui a permis d'investir dans deux nouveaux projets : le parc de planches à roulettes et le bâtiment de la friperie pour un total de 245 000 $, ce qui correspond au montant engagé au 31 décembre 2023.

L'endettement total net à long terme est de 2 257 000 $ soit une augmentation de 1 022 400 $ par rapport à l'année précédente. Cette augmentation correspond à l'emprunt pour deux nouveaux financements en 2023, soit les travaux d'infrastructure de voirie au chemin de la Grande-Ligne ainsi que pour l'aménagement du bureau municipal. L'emprunt pour les travaux au chemin de la Grande-Ligne comprend la part de subvention du gouvernement provincial que nous devions emprunter pour 10 ans et qui est remboursée à chaque année (529 776 $).

Rapport du vérificateur externe

Le rapport du vérificateur externe annonce que les états financiers de la Municipalité donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie, pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

(suite)

Conclusion

Plusieurs projets se sont conclus en 2023. Pour 2024, la Municipalité prépare plusieurs projets qu'elle espère réaliser en 2025 et en 2026. Il s'agit des travaux de remplacement des réseaux d'égout et d'aqueduc et de l'aménagement de la rue Girard entre le chemin du Vide et le chemin de la Grande-Ligne ainsi qu'une partie sur le chemin de la Grande -Ligne, de l'aménagement du chemin du Vide entre les rues Dubois et Principale et des travaux d'infrastructures de voirie sur le chemin Saint-François entre le rang de la Côte-Double et la courbe au numéro civique 11. Comme la préoccupation du conseil municipal est toujours d'offrir aux citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir les meilleurs services possibles au meilleur coût, nous demandons des subventions pour chaque projet et espérons des réponses positives afin de les concrétiser.

Je profite de l'occasion pour saluer l'excellent travail des membres du conseil ainsi que du personnel de la Municipalité. Finalement, je vous invite, chères citoyennes, chers citoyens, à vous exprimer en assistant aux séances du conseil municipal ou de nous faire parvenir vos messages par courriel à info@sainte-angele-de-monnoir.ca.

Denis Paquin, maire

Nouvelle entente avec la Ville de Marieville pour l'aréna Julien-Beauregard

Afin de permettre aux citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir de pouvoir utiliser l'aréna Julien-Beauregard pour y pratiquer des sports de glace en assurant un partage des coûts d'opération, de maintien et d'entretien de l'aréna, la Municipalité a conclu une entente avec la Ville de Marieville.

Grâce à cette entente, les citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir profiteront des activités de l'aréna (hockey, patinage artistique et patinage libre) au même tarif que les citoyens de Marieville.

Ajustements du Programme de soutien à l'activité physique

Le Programme de soutien à l'activité physique a été révisé suite à l'entente entre Marieville et Sainte-Angèle-de-Monnoir concernant l'aréna Julien-Beauregard.

Résumé des critères du programme :

- 17 ans et moins;
- Citoyen de Sainte-Angèle-de-Monnoir;
- 50 % des frais d'inscription, jusqu'à 500 $ par enfant par année, comptabilisé à la fin de l'activité;
- **Jusqu'à un maximum de 750 $ par adresse.**

Exclusions :

- **Hockey et patinage artistique** (puisque payé directement grâce à l'entente inter municipale);
- Sports motorisés et **sports équestres.**

Vous trouverez tous les détails sur le site web de la Municipalité,
au www.sainte-angele-de-monnoir.ca/programmation

LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

RETROUVONS-NOUS À LA

BELLE ÉTOILE

DIMANCHE 23 JUIN 2024, DÈS 15 H
PARC NOËL-DUBÉ

Sainte-Angèle-de-Monnoir

DÈS 15 H
- Jeux gonflables
- Bricolage baguette étoilée et coloriage
- Tatouages temporaire
- Food truck Crème Pop's (crème glacée ($)
- Bière, vin, liqueur, jus, pop corn, chips ($)

17 H
- Souper Méchoui de porc au Centre communautaire, au profit de la Fabrique (billets en vente par la Fabrique)
- Hot dog en vente au profit de la Fabrique ($)

19 H
- Défilé de chars allégoriques (départ au resto chez Nicy → Girard → Jodoin → Principale → fin au resto chez Nicy)

20 H
- Spectacle des Stentors de Sherbrooke (ensemble chorégraphique et drumline)
- Discours patriotique et hommage au drapeau

20 H 30
- Spectacle des Sans-Arrêts (reprises québécoises)

22 H
- Feu d'artifice

22 H 30
- Suite du spectacle

MERCI aux partenaires de l'été 2024

Desjardins Caisse de Rouville

Jean Coutu

CDP Coopérative régionale d'électricité

Construction LGN inc

Béton Pro Vision

Poulet d'Amours et fils inc.

guertin Excavation Claude Guertin inc.

Inspection LEPPEL

Finition EPR Béton inc.

Actisport

Construction Frédéric Brunelle inc. Entrepreneur général

Camping Domaine du Rêve

La Halte 227 Marché-dépanneur Pepco

Drainage Ostiguy 1975 inc

Plomberie Loiselle inc.

Darche Auto Mécanique générale

CARTIER L'emballage optimisé

Pour connaître la programmation estivale 2024, consultez le www.sainte-angele-de-monnoir.ca/loisirs

SEUL, EN FAMILLE OU ENTRE AMIS,
PROFITEZ DE LA PROJECTION D'UN FILM À LA BELLE ÉTOILE.

18
juillet

Popcorn et jus [GRATUIT]

Bonbons, chips et liqueurs

Apportez votre chaise et vos couvertures.

Les projections débutent à la noirceur

PARC NOËL-DUBÉ

Le choix des films se fera par un vote de popularité sur la page Facebook de la Municipalité.
Restez à l'affût !

CAMÉRA CAFÉ

Mais qui sont-ils ? Que font-ils ? C'est grâce aux capsules mensuelles « Caméra café » que vous apprendrez à mieux connaître les employés municipaux et leur rôle à Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Samuel Grenier, inspecteur en urbanisme

J'ai fait mes débuts à Sainte-Angèle-de-Monnoir en février 2024. J'occupe le poste d'inspecteur en urbanisme deux jours par semaine. Je travaille également pour plusieurs autres municipalités depuis 10 ans et je suis membre de l'ordre des urbanistes depuis presque 3 ans.

Je suis notamment responsable de l'application des règlements d'urbanisme, de règlements visant l'environnement en général et du règlement de nuisances. J'applique également les règlements visant la préservation de notre patrimoine bâti ainsi que sur la sécurité des piscines résidentielles. Dans le cadre de mes fonctions, je suis appelé à :

- Délivrer différents permis;
- Procéder à des inspections terrain des immeubles du territoire;
- Informer la population sur les différents règlements en vigueur sur notre territoire.

Vous me verrez possiblement arpenter le territoire afin de vérifier la conformité des piscines résidentielles cet été car de nouvelles dispositions entreront en vigueur en 2025.

Vous avez un projet ? N'hésitez pas à me contacter ! Ma porte est toujours ouverte pour répondre aux questions des Angèloiriennes et Angèloiriens, les mardis et les jeudis. Il est préférable de me contacter par courriel à urbanisme@sainte-angele-de-monnoir.ca ou de me laisser un message dans ma boîte vocale au 450 460-7838 poste 226 pour prendre rendez-vous.

Au plaisir de vous rencontrer!

De jeunes citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir se distinguent !

Revue annuelle du Corps de cadets Rouville

Elliot Ducharme - Trophée niveau Vert

Kassandra Gagné - Plaque d'assiduité et Trophée du président

Crédit photos : Cynthia Desrochers

Gala méritas de l'école secondaire Mgr Euclide-Théberge

Ély Béliveau - Rayonnement classe relation 6 –7

Judith Jodoin - Personnalité sportive féminine secondaire 4

Rafaëlle Brazeau - Implication scolaire dans la radio étudiante

Félix-Olivier Chicoine - Implication scolaire dans l'équipe technique

Déreck Tremblay-Lefebvre - Artiste prometteur 2e cycle

Sam Raymond - Musicien prometteur cours de munique

Léonie Morin - Musicienne prometteuse harmonie parascolaire

Gala méritas de l'école secondaire P.G. Ostiguy

Guillaume Jutras - Mention excellence et Civisme 2e cicle

Sarah-Maude Jutras - Mention excellence

Ophélia-Marguerite Couture - Mention excellence

Juliette Houle - Mention excellence et personnalité secondaire 4

Mention excellence :
Élève ayant reçu un grand nombre de mises en nomination selon les critères suivants :

- Attitude positive en classe
- Participation active
- Ponctualité en classe ainsi que dans la remise des travaux
- Persévérance dans leur travail
- Et finalement, ce sont des élèves qui se distinguent par la qualité de leur comportement et de leur travail.

Civisme :
Élèves qui ont fait preuve de civisme et de respect tout au long de leur secondaire.

Personnalité :
Sélection faite par les professeurs.

FINISSANTS(TES) 2023-2024

5e secondaire

Léonie Morin

Samuel Allard

Florence Dubé

Félicitations à vous

William Ruel

Louis Gélineau

Nathan Bricault

Carrefour Familial du Richelieu

Le *Carrefour Familial du Richelieu* est un lieu d'accueil offrant des services et des activités pour soutenir les familles dans leur aventure parentale.

Situé à Chambly, l'organisme dessert aussi les citoyens de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

Profitez de la programmation des sorties estivales qui offrent plusieurs destinations variées pour le plaisir d'être en famille dans un contexte de loisirs et à petit prix.

Ferme du Bassin · ZOO GRANBY · FUN-TROPOLIS · EXPO AGRICOLE DE SAINT-HYACINTHE · clio'climo

Consultez toute la programmation ainsi que la vaste gamme de services au www.carrefourfamilial.org.

CANADA POSTES
POST CANADA

NOUVEL HORAIRE POUR LE BUREAU DE POSTE DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

Les heures d'ouverture sont:
Lundi, mardi, mercredi:
9 h 15 à 12 h 30 et 15 h à 17 h
Jeudi et vendredi:
9 h 15 à 12 h 30 et 14 h à 17 h

Pour communiquer avec le bureau de poste, composez le 450 460-4398

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 9 avril 2024, celui-ci a adopté, par résolution, les règlements suivants :

- Règlement numéro 571-24 - Règlement modifiant le Règlement numéro 484-17 constituant le plan d'urbanisme;
- Règlement numéro 573-24 – Règlement modifiant le Règlement numéro 382-07 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- Règlement numéro 574-24 – Règlement modifiant le Règlement numéro 553-22 sur la démolition d'immeubles.

Le règlement 571-24 a pour objet d'apporter les modifications requises afin de se conformer à l'obligation prévue à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* concernant l'identification de toute partie du territoire municipal qui est peu végétalisée, très imperméabilisée ou sujette au phénomène d'îlot de chaleur urbain. Il a également pour objet de modifier la délimitation des affectations du sol dans le secteur localisé à proximité de l'intersection de la rue Girard avec le chemin de la Grande-Ligne.

Le règlement 573-24 a pour objet de bonifier les dispositions applicables dans les zones correspondantes à l'ensemble d'intérêt patrimonial de la rue Principale (zones 201-P, 202-P, 206-P et 303-P) et d'assujettir, au règlement sur les PIIA, la section du rang Fort-Georges adjacente au périmètre d'urbanisation (zone 501-P) ainsi que les bâtiments du territoire municipal faisant partie de l'inventaire patrimonial de la MRC de Rouville. Ainsi, pour les bâtiments concernés, les plans relatifs aux projets de construction, d'agrandissement ou de rénovation devront faire l'objet d'une approbation du conseil municipal avant l'émission du permis. Le règlement précise les objectifs visés, selon la nature des projets, ainsi que les critères d'évaluation.

Le règlement 574-24 a pour objet d'assujettir, au règlement sur la démolition d'immeubles, les bâtiments situés dans l'ensemble d'intérêt patrimonial de la rue Principale et d'une section du rang de Fort-Georges adjacente au périmètre d'urbanisation. Le règlement a aussi pour objet d'identifier, comme document annexe, le plus récent inventaire des bâtiments d'intérêt patrimonial situés sur le territoire municipal.

La municipalité régionale de comté de Rouville a délivré un certificat de conformité à l'égard de chacun de ces règlements le 23 mai 2024.

Ces règlements sont en vigueur depuis la délivrance des certificats de conformité de la MRC, soit le 23 mai 2024 et sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 5, chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir aux heures normales d'ouverture.

Les personnes intéressées peuvent également appeler au Service de l'urbanisme au numéro (450) 460-7838, poste 226 pour toute question ou information supplémentaire sur le règlement.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À Sainte-Angèle-de-Monnoir, ce 23e jour de mai 2024.

(Original signé)
Pierrette Gendron, DMA
Directrice générale et
greffière-trésorière

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE DE ST-CÉSAIRE À MARIEVILLE

Le CPA St-Césaire t'offre la chance de participer à la saison du Mini-Glace, du Patinage Plus, du Semi-Privé, du Patinage STAR et du cours aux Adultes !

Viens apprendre en t'amusant et faire des cours thématiques, une saison inoubliable t'attends.

INSCRIPTIONS : www.cpastcesaire.com

DÉBUT DE LA SAISON : 4 septembre 2024

Aucuns frais de non-résident pour Sainte-Angèle-de-Monnoir

Mini-glace (3 à 5 ans) — samedi de 10h05 à 10h50 : Apprentissage des habiletés fondamentales basé sur le jeu

Patinage Plus—samedi 9h15 à 10h05 : Programme national de perfectionnement des habilités de base du patinage: déplacements avant, déplacements arrière, virage, pirouette, arrêt et saut.

Patinage Semi-Privé — dimanche de 10h à 10h50 + 1 heure de STAR : étape 5 et plus et les patineurs STAR

Patinage STAR— mercredi, samedi et dimanche : habilités de patinage, danse sur glace, style libre et interprétation

Cours aux adultes — dimanche de 10h à 10h50 + 1 heure de STAR : Cours semi-privé pour patineurs Adultes

Info : cpastcesaire@gmail.com

Brigitte Beaudry 450 531-6444. Sophie Robert 450 775-1216, Sandra Martel 450 531-3832

Saint-Césaire CPA

MÉCHOUI POPULAIRE DE LA FÊTE NATIONALE

Le dimanche 23 juin 2024, de 17 h à 19 h

Centre communautaire Charles-D'Auteuil
1, rue des Loisirs • Ste-Angèle-de-Monnoir

Adultes 20 $ • Enfants 5-12 ans 10 $

Billets en vente auprès des membres de la fabrique
450 460-7626 (Les places sont limitées)

COLLECTE DES VOLUMINEUX

Du 8 au 12 juillet 2024

Inscription obligatoire, avant 30 juin:

mrcrouville.qc.ca/inscription-en-ligne

*Les matières recueillies lors de cette collecte seront dirigées **directement à l'enfouissement**. Les apporter aux écocentres est la meilleure façon pour leur donner une deuxième vie !*

Séances d'information et de consultation

Lundi 17 juin 2024

Centre communautaire
1 rue des loisirs
Sainte-Angèle-de-Monnoir

Présentez-vous à l'heure qui vous convient !

COOPÉRATIVE D'ÉLECTRICITÉ BORALEX

eolienmonnoir.com

PROJET ÉOLIEN MONNOIR

La Coopérative d'électricité et Boralex vous invitent à l'une des séances d'information et de consultation publique entourant le développement du Projet Éolien Monnoir.

Programmation :

18h30 Accueil

19h00 Mot de bienvenue, visite des kiosques

NOTRE INNOVATION

NOS RACINES

NOTRE CROISSANCE

Calendrier

JUIN

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
16	17	18	19	20	21	22
23 Célébrations de la Fête nationale au Parc Noël-Dubé	24 Bonne Fête nationale ! Bureau municipal fermé	25	26	27	28	29
30						

JUILLET

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1 Bonne Fête du Canada Bureau municipal fermé	2	3	4	5	6
7	8 Collecte des résidus volumineux (inscription obligatoire)	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18 CINÉMA EN PLEIN AIR	19	20

- Collecte déchets
- Collecte matières organiques
- Collecte feuilles, chaume et brindilles
- Collecte matières recyclables
- Collecte résidus volumineux
- Séance du conseil municipal
- Bibliothèque ouverte

ÉCOCENTRE MRC DE ROUVILLE
135, Route 227, Marieville

Ligne Info-collectes
450 693-2ECO (2326)

La protection des travailleurs de chantier, j'embarque.

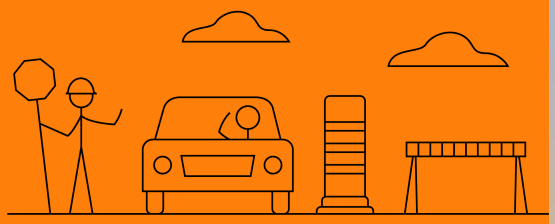

Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers

10 au 16 juin

Votre gouvernement

Québec